

TROPHÉES

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE Le coud'cœur !

L'association **Entreprendre pour Apprendre Bourgogne - EPAB** - a organisé récemment un petit-déjeuner dans les locaux de la CCI 21 afin de féliciter les lycéens de l'entreprise **Coud'cœur**, lauréate du championnat de France des mini-entreprises EPA.

« **A**ux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ». Nul doute que ces cinq élèves de Première du lycée Saint-Joseph, ainsi que les onze autres participants à la mini-entreprise **Coud'cœur**, font honneur à ce vers de Corneille. Ils ont en effet remporté le championnat de France EPA des mini-entreprises et représenté la France en finale Européenne à Tallinn, en Estonie.

Le projet de l'entreprise était de récupérer des chutes de tissus auprès du Secours Catholique pour en faire des sacs, portemonnaie et autre trousse. En quelques mois, le bénéfice net a atteint 883€, dont la moitié a été reversée au Secours Catholique. « Nous avons un engagement éthique. C'est sûrement ce qui a fait la différence face aux autres mini-entreprises nationales », explique Charlotte, en charge du service financier.

Ce championnat des mini-entreprises a

été instauré par **Entreprendre pour Apprendre**, une fédération d'associations loi 1901, à but non-lucratif, visant à favoriser l'esprit d'entreprise chez les élèves de 8 à 25 ans.

« Les mini-entreprises existent dans trente établissements scolaires bourguignons », précise Pauline Vicart, directrice régionale d'EPA Bourgogne, « les élèves choisissent leur domaine d'activité et sont encadrés par une équipe pédagogique et un parrain ». Ainsi, **Coud'cœur** a été parrainée par Francis Breuiller, directeur d'Initiative Côte-d'Or, structure spécialisée dans le prêt d'honneur aux créateurs d'entreprise.

Des vocations de leaders

Les cinq « directeurs » éphémères de **Coud'cœur** sont sortis transfigurés de l'expérience. Paul, le P.D.G, estime avoir compris ce que devait être un bon dirigeant. « Être employeur, c'est être un leader. C'est surtout permettre aux autres de faire de leur mieux ».



Les cinq dirigeants de **Coud'cœur** (de gauche à droite), Charlotte, Lou, Daniel, Paul et Matthieu.



Les lauréats félicités et applaudis par Pauline Vicart, directrice régionale et Yves Noirot, président d'EPA Bourgogne (à droite).

Constat partagé par Daniel. « J'ai compris que le P.D.G ne restait pas les bras croisés derrière son bureau », glisse-t-il, en suscitant un immense éclat de rire dans l'assistance. Sur tout, cette expérience semble avoir entraîné quelques vocations. « J'étais le responsable marketing/communication et je me suis rendu compte que j'adorais ça », confie Matthieu. Paul, pour sa part, se voit bien monter son entreprise un jour. Quant à Lou, elle suppose qu'elle franchira « peut-être » le pas plus tard.

■ JONATHAN ROS

L'ÉCOLOGIE qui engendre des Trophées

A l'occasion du lancement du mois de l'Innovation par Bourgogne Innovation, cinq lauréats ont été primés par les tout premiers trophées de l'éco-innovation.

Myriam Normand, directrice régionale de l'ADEME Bourgogne.

Les quatre entités honorées à l'occasion de cette première cérémonie des trophées de l'éco-innovation, organisée par Bourgogne Innovation, l'ADEME et le Conseil régional de Bourgogne étaient issues de

Côte-d'Or pour quatre d'entre elles et de Saône-et-Loire pour la cinquième. « L'éco-innovation consiste à rajouter des fonctionnalités au produit, tout en réduisant sa consommation » a expliqué Rémy Jeannin, président de Savoye et lauréat du trophée produit ou service éco-innovant. Un prix qui lui offrira l'opportunité de représenter la Bourgogne au concours inter-régional du Réseau Eco-conception Nord-Est.

Des créations vertueuses

Laurent Decaestecker, fondateur de la société Ecolactis, à l'origine du produit Boosterm, permettant de récupérer la chaleur des chambres froides, s'est montré très ému. « La satisfaction est d'autant plus importante

que nous ne sommes qu'une TPE de trois personnes », a déclaré le dirigeant.

Le monde universitaire était également à l'honneur, avec le gain du trophée valorisation pour l'Institut de chimie moléculaire de l'UB. « Notre éco-innovation est la seule à permettre des productions significatives de composés pour l'industrie » s'est félicité le Dr Jacques Andrieu, maître de conférences.

Les cinq projets primés ont notamment en commun de présenter une efficacité environnementale accrue. Bref, des inventions avant-gardistes et vertueuses qui démontrent qu'il est possible d'associer croissance économique, emploi et développement durable.

■ J. R.



Les récipiendaires des trophées Eco-Innovation, organisés par l'ADEME, Bourgogne Innovation et le Conseil régional à la Maison régionale de l'innovation.

LES LAUREATS

(de g. à d. sur la photo)

- ❖ TROPHÉE ÉCO-TECHNOLOGIE INNOVANTE (ex aequo) : Laurent Decaestecker pour Boosterm, et Mickaël Bonneau pour As Protek®.
- ❖ TROPHÉE PRODUIT OU SERVICE ÉCO-INNOVANT : Rémy Jeannin, président de Savoye, pour Intelis®.
- ❖ TROPHÉE VALORISATION : L'Institut de Chimie moléculaire de l'université de Bourgogne, représenté par le Dr Jacques Andrieu.
- ❖ MENTION SPÉCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE à Yasmine Chezal et Christian Marie, d'IDEM, du groupe ID'EES.